



## **GT Direction et fonctionnement de l'école**

### **Séance du 19/02/14**

Une séance de travail thématique uniquement consacrée aux travaux de développement du Tableau de Bord des Ecoles (TBE).

Nous avons rappelé à l'administration notre position de principe sur cet outil : pour le SNUipp-FSU, la direction d'école a besoin d'outils d'aide à la gestion administrative qui aillent dans le sens d'un allègement global des tâches. Parvenir à cet allègement passe par la simplification de certains aspects de la gestion administrative, par une rationalisation de la communication entre les écoles et l'IEN et/ou l'IA-DASEN mais aussi par la suppression de tâches chronophages, inutiles à l'animation pédagogique des écoles, à leur bon fonctionnement et à la réussite des élèves.

Pour que le TBE puisse s'inscrire dans un mouvement général d'allègement des tâches administratives, le SNUipp-FSU a fixé dès l'an dernier un certain nombre d'objectifs dans un cahier des charges soumis à l'administration. En séance, nous avons procédé à un examen du TBE au vu de ces critères revendicatifs.

L'impression générale reste celle d'un outil très largement inabouti et dont le développement est incertain, car dépendant du travail d'une seule personne (un collègue en incapacité d'enseigner qui bénéficie d'un poste adapté).

#### **Accès TBE**

Afin de favoriser l'entrée en fonction sans attendre la bascule sur les droits personnels liés à la clé OTP le 20 août (bascule pas toujours exempte de difficultés techniques), le SNUipp-FSU demande que l'accès au TBE ne soit pas réalisé via les identifiants de messagerie personnels des directeurs/trices mais via les identifiants de l'école, ce qui permet une transition plus souple en fin d'année scolaire.

Cet aménagement n'est pas réalisé. L'administration ne souhaite pas que l'ensemble des collègues ait accès au module « Directeur » du TBE. La proposition est avancée d'un 2e accès individuel donné par le MAI au directeur nouvellement nommé. Il s'agit également de répondre aux situations d'intérim en faisant valoir une dérogation d'accès possible pour le/la collègue concerné-e. A suivre.

#### **Lien module direction/module enseignant**

Le TBE peut être complété soit directement par le directeur après collecte des données à l'interne, soit par incrémentation automatique et anonymée de données renseignées par les adjoints à l'échelle de leur classe.

Pour que cette modalité puisse fonctionner, il est impératif que l'ergonomie à l'échelle de la classe présente un intérêt pour chaque enseignant (facilité de renseignement sous forme de tableau à double entrée, outil de synthèse de la situation des élèves). En l'état, le module enseignant qui n'a pas bénéficié d'évolution, requiert toujours la création d'une fiche par élève. Le SNUipp-FSU réitère son opposition à cette procédure de saisie trop lourde et inefficace. Concernant la gestion des données personnelles, nous avons demandé qu'elles puissent faire l'objet d'une impression par l'enseignant, sans qu'elles puissent être récupérées sous cette forme dans le module direction ou par l'IEN.

## **Contenu**

Du point de vue de la charge administrative, nous avons dit en 2014 notre totale opposition à la réapparition de l'enquête aide personnalisée, devenue enquête sur les APC, en l'absence de directives ministérielles ; idem pour l'enquête PPRE, trop lourde, dont nous avons déjà obtenu qu'elle ne soit pas exigible aux directeurs.

Or, ces enquêtes sont toujours présentes. Le SNUipp rappelle qu'il n'y a même pas de demande au niveau national. L'administration répond que le TBE 06 ne fait qu'anticiper une demande qui devrait arriver. Le SNUipp-FSU maintient sa position de refus.

Une enquête supplémentaire apparaît concernant la gestion des obligations de service (108 h). Le tableau proposé n'est d'aucune utilité. Il n'aide pas l'enseignant à gérer son emploi du temps et il ne concerne en rien le directeur qui n'a pas à vérifier les 108h des adjoints (il n'est même pas utile à l'IEN car il fonctionne de manière déclarative, sans indication de dates par exemple). Le SNUipp-FSU demande sa suppression et soumet la proposition alternative d'un agenda partagé interne à l'école, permettant au directeur et aux adjoints de recourir à un outil coopératif de gestion collective des instances de l'école (conseils des maîtres, cycles mis en cohérence avec les réunions d'animation pédagogique, etc.).

## **Ergonomie**

Sur un certain nombre d'aspects techniques, nous avons maintenu des requêtes pour améliorer la fluidité de la navigation et l'ergonomie de l'outil :

- Remplacement des fenêtres multiples par des onglets : Aménagement partiel. Le retour à une fenêtre cachée par celles qui s'y sont superposées se fait par les menus à la gauche de l'écran.
- Suppression du double ascenseur. Aménagement réalisé.
- Toujours une page blanche à l'accueil. Demande du SNUipp (et de la CGT) qu'elle soit remplacée par un calendrier des demandes du DASEN aux directeurs et des opérations administratives des personnels (promotions, temps partiels, positions administratives, etc.).
- Meilleure lisibilité du code couleur obligatoire/facultatif, en distinguant mieux rubriques et sous-rubriques. Dans la nouvelle version, aucun code de couleur n'apparaît. Le SNUipp-FSU a demandé que les enquêtes obligatoires soient identifiées par une couleur, sachant qu'une indifférenciation risquerait de faire apparaître toutes les enquêtes comme obligatoires (CGT et FO nous rejoignent sur ce point contrairement au SE-UNSA).
- Exportation excel/pdf systématique pour toutes les rubriques : Disponible.
- Modification locale des intitulés de classe (ceux extraits de base élèves ne sont pas toujours explicites ou pertinents). Ce point n'a pu être vérifié en séance. D'après les tests réalisés par le SNUipp-FSU, cette fonctionnalité n'est toujours pas active.
- Refonte du tableau « langues vivantes », peu utile en l'état, au sein de celui de l'organisation pédagogique pour vérifier facilement la couverture des classes par des moyens d'enseignement : pas de modification. Le SNUipp-FSU maintient sa requête.
- Insertion d'une date de mise à jour automatisée pour chaque rubrique, en particulier pour l'enquête TICE, pour garder trace de l'inventaire réalisé. Fonction disponible. A notre demande, la mention « dont ordinateurs Mairie », en face du nombre

d'ordinateurs de l'école, mais sa position, en face de la ligne « salle informatique », peut prêter à confusion.

- Projet d'école : Favoriser l'upload de fichiers/documents plutôt que le renseignement en ligne d'une usine à cases. Aménagement non réalisé, en attente des consignes du DASEN sur le nouveau projet d'école, suite aux demandes de report présentées par le SNUipp-FSU en CAPD.

Prochaine séance de travail le 12/03, consacrée à la formation initiale.